

Alerte orange à Salaberry-de-Valleyfield



De gauche à droite, Ariane Benoît, v.-p. mission-hôpital du SPSS, Francine Savoie, présidente du SPSS et Daniel Gilbert, 2^e vice-président de la FIQ

Le 14 janvier, le Syndicat des professionnelles-ls en soins du Suroît (SPSS) convoquait les médias en conférence de presse pour dénoncer la situation intenable de l'urgence de l'Hôpital du Suroît, dont le taux d'occupation stagne à 300 % depuis le

commencement de l'année. Après avoir interpellé la direction à maintes reprises, les professionnelles en soins de l'hôpital lancent l'alerte orange en portant des vestes de cette couleur pour montrer les impacts de l'engorgement de l'urgence sur l'ensemble des professionnelles de l'établissement. En effet, toutes les unités de soins fonctionnent avec des équipes réduites et avec des professionnelles en soins obligées de travailler à temps supplémentaire. « On n'est pas en construction, on est en implosion! » Disent-elles.

Reportage :

<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/montreal/archives/2014/01/20140114-175333.html>

La FIQ se positionne sur les conditions de vie en CHSLD

La FIQ a participé à la consultation sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée en présentant un mémoire le 20 janvier dernier. Rappelant que les personnes en perte d'autonomie sont les plus vulnérables de notre société, Régine Laurent et Michèle Boisclair ont souligné la nécessité de créer des milieux de soins financés publiquement et dont les valeurs garantissent le respect, la dignité et la capacité financière de ces personnes.

Pour lire le mémoire de la FIQ : <http://www.fiqsante.qc.ca/publicfiles/documents/2014-01-20-fiq-memoire-hebergement-des-personnes-adultes-en-chsld.pdf>

Victoire! Le Juge Martin invalide les modifications à la Loi sur l'équité salariale



En 2009, le Conseil du Trésor avait apporté des modifications à la Loi sur l'équité salariale. Elles avaient pour conséquence de priver les salariées de la correction salariale rétroactive résultant de l'évaluation de leur emploi. Cette correction s'appliquait seulement lors des travaux de maintien plusieurs années plus tard. La FIQ a dénoncé ces conséquences, les jugeant discriminatoires et a contesté devant les tribunaux ces modifications avec d'autres syndicats. C'est ensemble que l'on a obtenu gain de cause. L'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être une chose acquise. Au chapitre de l'équité salariale, la FIQ et l'ensemble de syndicats du Québec doivent sans cesse être des chiens de garde!

Chambres payantes au CHUM et au CUSM

La FIQ a dénoncé fortement l'idée du gouvernement d'imposer des chambres payantes dans les deux nouveaux hôpitaux universitaires montréalais, le Centre Hospitalier Universitaire de Montréal et le Centre Universitaire de santé MC Gill. La FIQ s'est toujours opposée aux projets de tarification individuelle pour les services de santé et de services sociaux qui doivent être financés par le biais des impôts. Réjean Hébert a démenti les rumeurs qui voulaient que les chambres dans ces deux hôpitaux soient payantes. À suivre!

Renouvellement du régime d'assurance collective



Le 1^{er} janvier 2014, votre régime d'assurance collective a été renouvelé! Pour prendre connaissance des modifications et de certaines précisions qui ont été apportées à la brochure depuis l'entrée en vigueur du régime d'assurance collective et qui demeurent en vigueur au 1er janvier 2014, téléchargez le feuillet d'information à l'adresse suivante :

<http://www.fiqsante.qc.ca/fr/contents/documents/renouvellement-au-1er-janvier-2014-du-regime-dassurance-collective.html>

Vos commentaires nous intéressent, suivez la FIQ sur son site Internet, sa page Facebook ou son compte Twitter :

- Site Internet : <http://www.fiqsante.qc.ca>
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/FIQSante>
- Compte Twitter : <https://www.twitter.com/FIQSante>